



*Pour diffusion immédiate*

## **Cartier rapporte que Hawkmoon débute le forage sur la propriété Wilson**

**Val-d'Or, 20 juillet 2021** – Ressources Cartier Inc. (TSX-V: ECR) («**Cartier**» ou la «**société**») a le plaisir d'annoncer que Hawkmoon commencera un programme de forage sur la propriété Wilson. Hawkmoon prévoit forer 29 sondages pour environ 5 000 mètres cet été sur Wilson. La propriété est située à 15 km à l'est de la municipalité de Lebel-sur-Quévillon et fait actuellement l'objet d'une entente d'option avec Hawkmoon Resources Corp. («**Hawkmoon**») aux termes de laquelle Hawkmoon peut acquérir 100 % d'intérêts dans la propriété Wilson.

Le 20 juillet 2021, Hawkmoon a annoncé par voie de communiqué de presse que le programme de forage cible trois zones clés sur et autour des indices Toussaint, Midrim et Moneta-Porcupine Nord. Les forages de Hawkmoon prévoient valider plusieurs trous de forage historiques qui ont été forés bien avant la mise en œuvre de la Norme canadienne 43-101 («**NI 43-101**»). Le programme vérifiera également la minéralisation sous les tranchées et testera certaines anomalies de polarisation provoqué («**PP**») ainsi que les extensions possibles des indices existants. Il est prévu que le programme devrait prendre environ cinq semaines. Le programme est supervisé par Thomas Clarke, vice-président de l'exploration de Hawkmoon Resources. Les informations techniques contenues dans le communiqué de presse Hawkmoon ont été vérifiées et approuvées par Thomas Clarke P.Geo., Pr.Sci.Nat. M. Clarke est une «**personne qualifiée**» en vertu du règlement 43-101 et un administrateur et le vice-président de l'exploration de Hawkmoon.

### **Termes de l'entente :**

Au cours de la période d'option de cinq ans, Hawkmoon aura le droit exclusif de gagner un intérêt de 100% (l'«**option**») en payant à Cartier un montant totalisant 1 000 000 \$ en espèces, en émettant en faveur de Cartier un total de 5 000 000 actions ordinaires de Hawkmoon, en engageant des dépenses d'au moins 6 000 000 \$ et en effectuant au moins 24 000 mètres de forage au diamant sur la propriété Wilson. Lors de la signature de la convention, Cartier a reçu un montant de 200 000 \$ en espèces et 700 000 actions ordinaires de Hawkmoon.

Suite à l'exercice de l'option, Cartier retiendra une redevance de production de 2 % NSR sur la propriété Wilson, dont la moitié (1% NSR) sera rachetable pour 4 000 000 \$.

### **Mise en garde**

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse constituent des informations prospectives au sens des dispositions des lois sur les valeurs mobilières canadiennes, incluant les plans de la société. Ces déclarations sont forcément fondées sur plusieurs croyances, hypothèses et opinions de la direction à la date à laquelle les déclarations sont faites et sont sujettes à de nombreux risques et incertitudes qui pourraient entraîner une différence importante entre les résultats réels et les événements futurs et ceux anticipés ou projetés. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives dans le cas où les croyances, estimations ou opinions de la direction ou d'autres facteurs changeraient, sauf si la loi l'exige.

- 30 -

Pour plus d'information, contacter:

Philippe Cloutier, géo.  
Président et Chef de la direction  
Téléphone: 819-856-0512  
[philippe.cloutier@ressourcescartier.com](mailto:philippe.cloutier@ressourcescartier.com)  
[www.ressourcescartier.com](http://www.ressourcescartier.com)

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.*